



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU  
mardi 19 mars 2013  
19 heures 00**

-----

**AS/MG**

**N° 001500**

Administration  
Générale -  
Information du  
conseil - Contrat  
pluriannuel  
d'objectifs et de  
gestion (Cpog) entre  
la Caisse nationale  
des Allocations  
familiales et la Caf de  
Vaucluse

Affiché le :

**Le mardi 19 mars 2013 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Par courrier du 19 décembre 2012, la Caf de Vaucluse a transmis la motion votée par son Conseil d'administration en date du 13 décembre 2012.

Le Conseil d'administration de la Caf de Vaucluse a souhaité de la sorte interpeller le législateur et le gouvernement, d'une part, le Conseil d'administration et la direction de la Cnaf d'autre part, sur les enjeux et les problématiques majeurs qui se posent pour le service public de la branche famille, dans le cadre de la négociation de la prochaine Cog 2013-2016.

Les administrateurs attirent ainsi l'attention des instances politiques tout particulièrement sur la prise en compte des quatre points de vigilance suivants :

1- Redonner à la branche famille son rôle d'acteur politique à part entière, garant de la cohésion sociale à l'échelle nationale, et reconnu comme tel par le gouvernement et le législateur, avec un mode de gouvernance paritaire confirmé.

2- Promouvoir une relation de service, qui sache réaliser les modernisations nécessaires pour offrir un socle commun de qualité de service à tous, tout en s'adaptant aux besoins de contact des publics précarisés en forte demande sociale.

3- Réaffirmer le rôle central de la politique d'action sociale dans l'offre globale des Caf en préservant, voire développant, les moyens d'un réel service public de la petite enfance, d'une réelle politique jeunesse, d'un travail social Caf, enfin des centres sociaux.

4- La réalisation des missions du service public de la branche famille doit s'exonérer des contraintes budgétaires, de manière à préserver la qualité des conditions de travail et du dialogue social dans es Caf, dans un contexte où la précarité économique et sociale croissante des allocataires suppose de continuer à mobiliser les moyens nécessaires au bon fonctionnement de notre service public.

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE**

**Prend acte**, des informations qui lui ont été communiquées.

**Manifeste**, son soutien à la CAF de Vaucluse qui s'est révélé un partenaire précieux et efficace dans le cadre de l'élaboration, la conclusion et le suivi du Contrat Enfance Jeunesse.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**